

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2001/011367**
n°de gestion : **1995B00078**
n°SIREN : **399 336 502 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de LYON certifie avoir procédé le 22/06/2001 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT INGENIERIE société à responsabilité limitée

33 rue du Docteur Georges Levy le Parc 69200 Venissieux -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance du Président (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
nomination de commissaire aux apports

01/542

REQUETE EN VUE DE LA DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

18 JUIN 2001

169010

Monsieur le Président,

Monsieur Didier DELTORT, agissant en qualité de gérant de la société ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT INGENIERIE, SARL au capital de 93 000 euros, dont le siège social est situé

Parc Club du Moulin à Vent, 33 avenue du Docteur Lévy, Bâtiment 40, Allée 2, 69693 Vénissieux cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 399 336 502,

A l'honneur de vous exposer que sa société se propose d'effectuer un apport en nature au profit d'une SAS, dénommée « ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT INGENIERIE EST », en formation.

En conséquence, en application des articles L. 225-14 du Code de commerce et 64 du décret du 23 mars 1967, il a l'honneur de vous demander de vouloir désigner un commissaire chargé d'établir un rapport sur ledit apport et son évaluation.

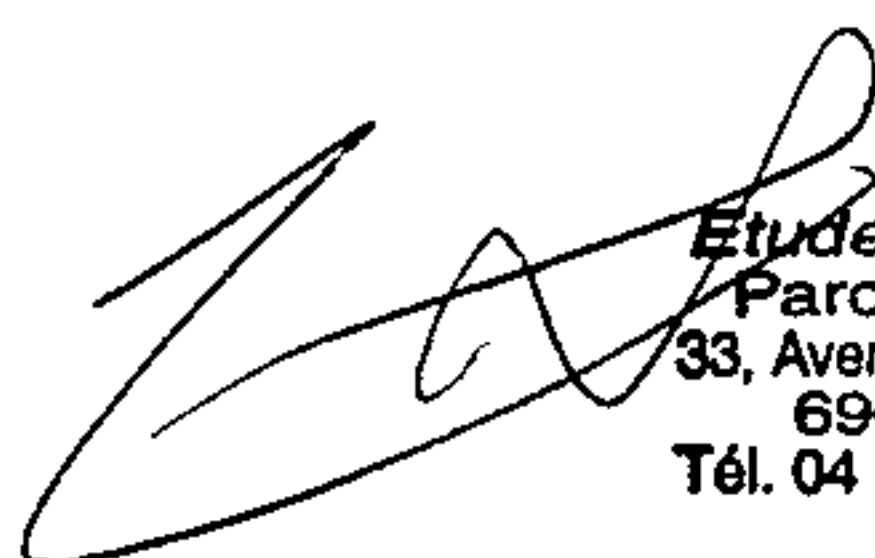
Il se permet de vous suggérer de nommer

Monsieur Christian BOURBON, commissaire aux comptes,
19 rue des Cordes, 42700 FIRMINY

Et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ses sentiments distingués.

Fait à Vénissieux le 08/06/2001

Le gérant
Didier DELTORT

 **A D Ingénierie**
Etudes traitements acoustiques
Parc Club du Moulin à Vent
33, Avenue du Docteur Lévy, Bât. 40 - Allée 2
69693 VÉNISSIEUX Cedex
Tél. 04 72 78 54 54 - Fax 04 72 78 54 50
RCS Lyon B 399 336 502

ORDONNANCE

Nous,

Président du Tribunal de Commerce de LYON,
assisté de Monsieur le Greffier,

Vu la requête présentée par Monsieur Didier DELTORT, gérant de la SARL ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT INGENIERIE, agissant en qualité d'apporteur en nature au profit de la SAS ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT INGENIERIE EST à constituer,

Vu l'article L. 225-14 du Code de commerce et l'article, 64 du décret du 23 mars 1967,

Désignons

Nouveau Christai Bourdon
19 rue des Cordes
42 100 Firminy

comme **COMMISSAIRE AUX APPORTS**, qui aura pour mission

- de décrire et évaluer l'apport en nature qui doit être fait par la société ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT INGENIERIE à la société ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT INGENIERIE EST,
- d'affirmer que la valeur des apports correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre,
- et d'en faire rapport, lequel sera annexé aux statuts.

A Lyon, le

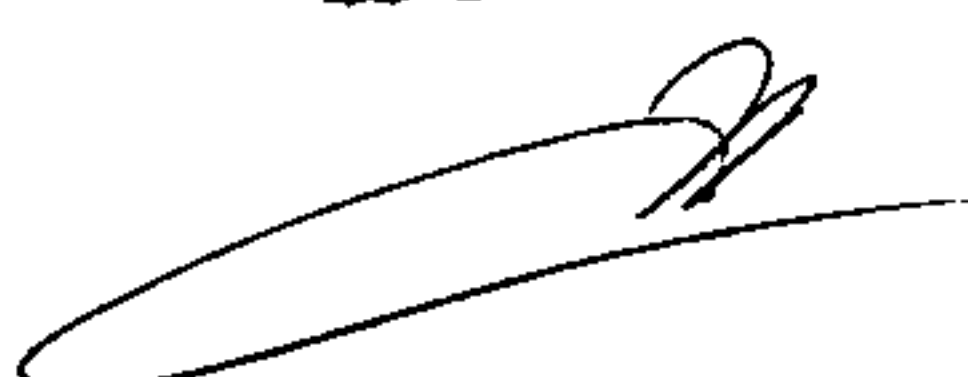
18 JUIN 2001

LE PRÉSIDENT

POUR LE PRÉSIDENT
LE JUGE DELEGUE

P. DUTRUGE

LE GREFFIER



Q T C LYON
ORIGINAL
Répertoire N° <i>01/541</i>
Délivré le 18 JUIN 2001
Ordonnance exécutoire au sein de la minute (art. 48)
Le Greffier

